



24 JUIN 2014



## NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE: AVEC LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR, BPIFRANCE CREE LA GAMME DE PRETS "USINE DU FUTUR": JUSQU'A 15 M€ PAR ENTREPRISE - 1,2 MD€ MOBILISES

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, **Bpifrance** va accorder 1,2 Md€ de prêts "Usine du Futur". Une large palette de financements va ainsi permettre de moderniser les industries françaises pour gagner en compétitivité et développer l'emploi.

"L'Usine du Futur" fait partie des 34 plans de la reconquête industrielle initiés par Arnaud Montebourg, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique. Elle sera plus respectueuse de l'environnement, plus intelligente et plus numérique. Implantée au cœur des territoires et proche des acteurs de son écosystème (clients, sous-traitants et fournisseurs), elle contribuera à dynamiser l'économie locale.

La gamme de Prêts de Développement "Usine du Futur" de **Bpifrance** comprend :

- 340 M€ de "<u>prêts verts"</u> bonifiés, accordés à des entreprises qui investissent dans la transition écologique pour accroître leur compétitivité et contribuer à améliorer la protection de l'environnement,
- 300 M€ de "prêts robotique" bonifiés destinés à financer l'investissement des entreprises engagées dans des projets structurants d'intégration d'équipements de production automatisés comme les robots,
- 270 M€ de "prêts pour l'industrialisation", non bonifiés, destinés à financer les dépenses matérielles et immatérielles suite à un projet de R&D achevé, pour l'industrialisation et la commercialisation d'un produit, procédé ou service innovant,
- 300 M€ de "<u>prêts numériques</u>" bonifiés destinés à financer l'investissement des entreprises engagées dans la transition numérique pour renforcer leur compétitivité.

Ces Prêts de Développement, permettent un financement patient de 7 ans, dont un différé d'amortissement en capital de 24 mois maximum. Ils sont accordés sans garantie de l'entreprise ou de l'entrepreneur. Ils financent des investissements matériels à faible valeur de gage ou des investissements immatériels, pour un montant de 100 000 € à 3 voire 5 M€ selon les prêts, en contrepartie d'un financement privé ou d'un apport en

montant de 100 000 € à 3 voire 5 M€ selon les prêts, en contrepartie d'un financement privé ou d'un apport en fonds propres ou quasi-fonds propres d'un montant au moins équivalent. Cumulables entre eux, ces financements peuvent donc atteindre près de 15 M€ pour une même entreprise, et contribuer ainsi à la réalisation d'investissements de l'ordre de 30 M€.

Des subventions et avances remboursables pourront également être accordées à des projets choisis en fonction de leur potentiel de croissance, pour les filières de la transition énergétique, sur le marché national et



international, et du positionnement actuel de l'industrie concernée. 305 M€ de subventions et avances remboursables seront ainsi mobilisés pour l'ensemble de ces projets de filières.

## A propos de Bpifrance:

**Bpifrance**, la banque publique d'investissement, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions
- participer au renouveau industriel de la France
- faire émerger les champions de demain.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

www.bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter: @bpifrance

## **Contacts presse:**

**Antoine Boulay** Tél. : 01 41 79 83 76

Mail: antoine.boulay@bpifrance.fr